

L'ESCURO - CPIE PAYS CREUSOIS - ADHÉSION 2024

Structure	
NOM - Prénom	
Adresse	
CP - Ville	
Tél	
Mail	

COMMUNE / EPCI	MONTANT
Jusqu'à 300 habitants : Forfait 50 € <input type="checkbox"/>	
De 300 à 5 000 habitants : Forfait 50 € + 0.17 € / habitant <input type="checkbox"/>	
Au-delà de 5 000 habitants : Forfait 50 € + 0.08 € / habitant <input type="checkbox"/>	

ASSOCIATION / ENTREPRISE **	MONTANT
Forfait 50 € <input type="checkbox"/>	

PARTICULIER *	NOMBRE	MONTANT
Etudiants et chômeurs : Forfait 4 € <input type="checkbox"/>		
Revenu annuel < SMIC : Forfait 8 € <input type="checkbox"/>		
Revenu annuel >SMIC : Forfait 15 € <input type="checkbox"/>		

DON * **	MONTANT
Montant à votre convenance <input type="checkbox"/>	

RÈGLEMENT
Chèque à l'ordre de L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois
ou Virement (IBAN : FR76 1027 8365 4100 0117 2650 169 - BIC : CMCIFR2A)

Dons et adhésions donnent droit à une réduction d'impôt

** Pour les particuliers : 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.*

*** Pour les entreprises : 60 % du montant des cotisations dans la limite de 20000 € ou de 5‰ du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.*

**Merci de renvoyer cette fiche à Association L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois
3 rue Alexandre Guillon - 23000 GUERET ou à contact@cpiepayscreusois.com**